

COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUL

**Rapport annuel
1^{er} juin 2003 au 31 mai 2004**

Les statuts du SPUL prévoient que : « *Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres* » (article 33.8) et que : « *l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif* » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2003-2004, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

Présidente : DÉOM, Esther (relations industrielles)

Vice-président : COULOMBE, Daniel (sciences comptables) (à compter de décembre 2003)

Vice-président : FAUCHER, Alain (fac. de théologie et de sciences religieuses) (jusqu'en novembre 2003)

Trésorier : GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité)

Secrétaire : JEANRIE, Chantale (fondements et pratiques en éducation)

Vice-président : LEFRANÇOIS, Michel (sciences animales)

Vice-président : THÉRIAULT, Roger (sols et génie agroalimentaire)

Le Comité exécutif a tenu 43 réunions régulières et deux réunions spéciales entre le 1^{er} juin 2003 et le 31 mai 2004. Ce rapport fait état des activités du Comité exécutif dans l'ordre suivant :

- 1) les faits saillants de l'année 2003-2004;
- 2) les affaires courantes;
- 3) le personnel du SPUL;
- 4) les perspectives pour l'année 2004-2005.

1. LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2003-2004

Parmi les nombreux dossiers traités par le Comité exécutif en 2003-2004, quelques-uns ont particulièrement retenu notre attention :

- 1.1 La préparation et la négociation de la convention collective;
- 1.2 La propriété intellectuelle;
- 1.3 Le dossier « fisc et année d'étude et de recherche »;
- 1.4 L'adoption des nouveaux statuts du SPUL;
- 1.5 Le recrutement dans les comités du SPUL;
- 1.6 La syndicalisation des professionnelles et professionnels de recherche;
- 1.7 L'organisation du 30^e anniversaire du SPUL.

1.1 La préparation et la négociation de la convention collective

Le Comité exécutif a consacré beaucoup d'énergie à la préparation de la négociation de la prochaine convention collective. La convention collective actuelle est venue à échéance le 31 mai 2004. En août 2003, les déléguées et délégués du Conseil syndical ont procédé à la formation du Comité de préparation de la convention collective 2004-200X. En octobre et novembre 2003, une tournée du campus a permis d'identifier les principales préoccupations des professeures et professeurs. Enfin, les présidentes et présidents des divers comités ont été consultés afin qu'elles et qu'ils identifient les « irritants » de la convention collective actuelle et proposent des modifications. Une analyse des échelles salariales des universités québécoises a également été réalisée par le Comité exécutif et a fait l'objet de trois *SPULTINs*.

En décembre 2003, le SPUL et l'Université Laval signaient une lettre d'entente qui prévoyait notamment que les négociations débuteraient dans la semaine du 22 mars 2004. En janvier et février 2004, les membres du Conseil syndical ont étudié le projet de convention collective soumis par le Comité exécutif. Le 27 février 2004, les membres du Conseil syndical, réunis en séance spéciale, ont adopté le projet de convention collective qui a ensuite été déposé à la partie patronale. Ils ont également procédé à la formation du Comité de négociation de la convention collective 2004-200X et du Comité d'appui et de stratégie à la négociation 2004-200X.

Les négociations ont débuté le mardi 23 mars 2004 à raison de deux rencontres par semaine, sauf à trois occasions pour permettre aux parties d'approfondir des dossiers spécifiques. Ce travail assidu et constructif a permis d'en arriver à la conclusion d'une entente de principe le 1^{er} juin 2004.

1.2 La propriété intellectuelle

Le travail de réflexion sur la propriété intellectuelle, amorcé depuis quelques années au SPUL, a été complété au cours de la dernière année à l'occasion de discussions spécifiques à ce sujet, lesquelles avaient été convenues par une lettre d'entente signée par les parties le 19 septembre 2003. Un comité de travail, formé de deux représentants du SPUL ainsi que d'une représentante et d'un représentant de la

partie patronale a débuté ses travaux le 28 octobre 2003. Après 13 rencontres, le 10 février 2004, les parties se sont entendues sur un projet de règlement. Ce projet doit être entériné par le Comité exécutif de l'Université Laval avant d'être soumis aux membres du Conseil syndical pour acceptation. Le projet de règlement respecte les principes discutés par le Conseil syndical du 21 février 2003.

1.3 Le dossier « fisc et année d'étude et de recherche »

Malgré quelques rebondissements, le dossier du fisc et des frais afférents à l'année d'étude et de recherche a progressé au cours de la dernière année. Tout d'abord, l'appel logé par le SPUL en Cour d'appel fédérale a été entendu le 18 septembre 2003 et la décision de la Cour a été rendue le 12 février 2004. Cette dernière a déterminé que les montants versés par l'Université Laval aux professeures et professeurs dans le cadre d'une année d'étude et de recherche constituent des subventions de recherche imposables contre lesquelles des dépenses admissibles à des déductions fiscales peuvent être appliquées. Sur l'avis de son procureur, le Comité exécutif du SPUL a résolu de ne pas porter la cause en appel à la Cour suprême du Canada et en a avisé les membres du SPUL. Les membres intéressés ont ultérieurement été invités à assister à une séance d'information sur le sujet. Il s'agissait de la dernière activité du SPUL en rapport avec ce dossier.

1.4 L'adoption des nouveaux statuts du SPUL

À sa réunion du 22 août 2003, le Conseil syndical a recommandé l'adoption des nouveaux statuts du SPUL qui avaient été proposés au Comité exécutif par le Comité sur les statuts et l'organisation du SPUL. Ces nouveaux statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale du jeudi 6 novembre 2003 et confirmés par le référendum des 10, 11 et 12 novembre 2003.

1.5 Le recrutement dans les comités du SPUL

Le recrutement dans les comités du SPUL a, comme toujours, mobilisé beaucoup d'énergie au Comité exécutif afin d'assurer que tous les postes des comités soient comblés dans les meilleurs délais.

La composition de chacun des comités au cours de l'année, présentée dans le rapport, montre que cet objectif a été largement atteint.

Au Conseil syndical du vendredi 21 mai 2004, Daniel Coulombe (sciences comptables) a été élu trésorier du Syndicat, Thérèse Hamel (fondements et pratiques en éducation) a été élue vice-présidente, Michel Lefrançois (sciences animales) a été réélu de vice-président et Roger Thériault (sols et génie agroalimentaire) a été élu président du Syndicat.

1.6 La syndicalisation des professionnelles et professionnels de recherche

Il y a deux volets au dossier de la syndicalisation des professionnelles et professionnels de recherche : 1) le cas des professionnelles et professionnels œuvrant sur le campus; 2) le cas de celles et ceux

œuvrant hors campus. L'Employeur a finalement reconnu qu'il était l'employeur des membres du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL) travaillant sur le campus. La négociation d'une première convention collective avec ce groupe a donc été entreprise et une convention collective a été signée le 27 novembre 2003. Le cas des professionnelles et professionnels de recherche hors campus a été réglé récemment par la reconnaissance de trois unités d'accréditation distinctes pour les professionnelles et professionnels des centres de recherche de l'Hôtel-Dieu de Québec, de Saint-François-d'Assise et du CHUL.

1.7 L'organisation du 30^e anniversaire du SPUL

Le Comité exécutif du SPUL a décidé de souligner le 30^e anniversaire de fondation du SPUL. À cet effet, Michel Lefrançois et Alberte Couture ont accepté de prendre en charge l'organisation de l'événement prévu pour le jeudi 3 juin 2004. La firme « Azimuts gestion d'événements » a été mandatée afin de prendre en charge la logistique de l'organisation de cet événement. Un banquet sous le sceau des retrouvailles a été organisé au Musée de la civilisation de Québec.

2. LES AFFAIRES COURANTES

Le fonctionnement courant du SPUL est basé sur la contribution de ses diverses instances, aussi bien l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil syndical que ses nombreux comités.

Ainsi, au cours de l'année 2003-2004, tous les comités du SPUL ont été actifs. Chaque comité du SPUL a produit un rapport annuel de ses activités qui a été reçu par le Conseil syndical.

2.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le jeudi 6 novembre 2003 au Grand salon du pavillon Maurice-Pollack. Le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2002-2003 ainsi que les états financiers du fonds de fonctionnement (1^{er} juin 2002 au 31 mai 2003) et du fonds de réserve (1^{er} juin 2000 au 31 mai 2003) y ont été adoptés. De plus, Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition), Paul-Victor Paré (école de comptabilité) et Roch Laflamme (relations industrielles) ont été élus membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour 2004-2005. Lors de cette assemblée, les membres présents ont voté, conformément aux statuts du SPUL, la tenue d'un référendum sur les nouveaux statuts qui s'est tenu les 10, 11 et 12 novembre 2003. À la suite de ce référendum, les nouveaux statuts du SPUL ont été adoptés.

2.2 Le Conseil syndical

Marcel Aubert (faculté de théologie et de sciences religieuses) a présidé les réunions du Conseil syndical et André Lareau (faculté de droit) a agi comme président suppléant. Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive) a également agi comme président suppléant pour quatre séances du Conseil syndical. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à 11 reprises en réunions régulières. Une séance spéciale a eu lieu le 27 février 2004 pour l'adoption du projet de convention collective 2004-2007.

2.3 Les comités permanents

2.3.1 Le Comité d'aide financière

Le Comité d'aide financière était composé de :

CARRIÈRE, Monique (réadaptation)

GOSELIN, Maurice (école de comptabilité) représentant du Comité exécutif jusqu'en octobre 2003

LACHANCE, Marie J. (économie agroalimentaire et consommation), présidente

LEFRANÇOIS, Michel (sciences animales) représentant du Comité exécutif à compter d'octobre 2003

NIQUETTE, Manon (information et communication)

Le Comité d'aide financière s'est réuni une fois, soit le lundi 20 octobre 2003, et a procédé à l'analyse des 39 demandes d'aide financière reçues au SPUL. Un montant de 18 730,98 \$ a été versé à des groupes conformément à la Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et des règles d'attribution de l'aide financière. Ainsi 12 000 \$ ont été affectés à la Solidarité syndicale et professionnelle, 4 730,98 \$ à la Solidarité de type humanitaire à caractère régional et 2 000 \$ à la Solidarité internationale. Deux dons spéciaux ont également été versés par le Comité exécutif à l'Association des professeurs et professeures de Bishop's University (1 000 \$) et sous forme d'aide alimentaire aux étudiantes et étudiants démunis du campus (1 269,02 \$).

2.3.2 Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle

Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle était composé de :

GALIBOIS, Isabelle (sciences des aliments et nutrition) à compter de décembre 2003

LAGACÉ, Robert (sols et génie agroalimentaire) à compter de novembre 2003

LECLERC, Chantal (fondements et pratiques en éducation) à compter de mars 2004

PLANTE, Jean (fondements et pratiques en éducation) jusqu'en décembre 2003

THÉRIAULT, Roger (sols et génie agroalimentaire) représentant du Comité exécutif

Le CAGI a été totalement renouvelé au cours de l'année et il a limité ses travaux à deux sujets. L'embauche et les chaires de recherche ont ainsi fait l'objet d'un *SPULTIN* thématique. Par ailleurs, le travail sur le harcèlement psychologique a permis au Comité exécutif de réagir adéquatement au projet de règlement préparé par l'administration sur le sujet et au Comité de négociation de la convention collective 2004-200X de bien défendre les nouvelles clauses à inscrire à la convention collective pour protéger nos membres aux prises avec des problèmes de harcèlement psychologique.

2.3.3 Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs était composé de :

BAKER, Patrick (histoire) à compter de mai 2004

EVERETT, James (école de psychologie), président

GAUTIER, Antoine (opérations et systèmes de décision)

LAPOINTE, Gisèle (sciences des aliments et nutrition)

LAREAU, André (faculté de droit)

LEFRANÇOIS, Michel (sciences animales) représentant du Comité exécutif

MURA, Roberta (études sur l'enseignement et l'apprentissage) jusqu'en avril 2004

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs a tenu neuf réunions régulières au cours de l'année. Le comité a traité 218 demandes de consultation en réunion du comité ou au Comité paritaire des griefs. De ce nombre, 39 cas touchaient l'année d'étude et de recherche, 6 l'assemblée d'unité, 22 la charge de travail, 64 les conditions de travail, 23 les congés et les absences motivées, 5 la diffamation, l'éthique et le harcèlement, 7 le fonds de soutien aux activités académiques, 33 les promotions et les renouvellements de contrat, 10 le recrutement et l'embauche et 8 la retraite. Au début de l'année, 12 nouveaux griefs se sont ajoutés aux 9 griefs en cours. Huit griefs se sont réglés à la satisfaction des parties alors qu'un neuvième a été rejeté en arbitrage. Des 12 griefs encore actifs, 9 suivent le cheminement régulier alors que les auditions sont remises *sine die* dans les trois autres cas. Les frais engendrés par le suivi des dossiers sont au total inférieurs à la moyenne des dernières années et atteignent 110 147,13 \$. Enfin, le comité a été appelé à alimenter la réflexion du Comité de préparation de la négociation 2004-200X.

2.3.4 Le Comité de la condition féminine

Le Comité de la condition féminine était composé de :

CHAÎNÉ, Francine (école des arts visuels)

DORÉ, François M. (médecine)

JEANRIE, Chantale (fondements et pratiques en éducation) représentante du Comité exécutif

MARCHAND, June (information et communication) à compter de décembre 2003

PIETTE, Christine (histoire), présidente

WEST, Gale Ellen (économie agroalimentaire et consommation)

Le comité a tenu 11 rencontres entre le 30 septembre 2003 et le 4 mai 2004. Les membres du comité ont principalement consacré leur énergie aux propositions de modifications de clauses de la convention collective, à une brève enquête sur les services de garderies offerts sur le campus, à la rédaction d'un *SPULTIN* qui pourra être ajusté en fonction des modifications à la nouvelle convention collective et transmis ultérieurement et, finalement, à l'organisation d'une rencontre sociale pour les professeures de l'Université Laval.

2.3.5 Le Comité de soutien aux professeures et professeurs

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

BACHELOR, Alexandra (école de psychologie)
POCREAU, Jean-Bernard (école de psychologie)
VIENS, Chantal (sciences infirmières) présidente

Compte tenu du caractère hautement confidentiel et de la nature même de ses interventions, le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité. Cette confidentialité absolue est essentielle à la crédibilité même du service de soutien. Il est utile de rappeler que le numéro de téléphone pour joindre les membres du comité (654-4721) est tout à fait indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

2.3.6 Le Comité du SPUL sur la retraite

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

BARITEAU, Claude (anthropologie)
BRISSON, Louise (biochimie et microbiologie)
GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité) représentant du Comité exécutif
HUOT, Diane (langues, linguistique et traduction)
LEMIEUX, Gérald (biochimie et microbiologie) président
VALOIS, Pierre (fondements et pratiques en éducation)

Le comité s'est réuni à 10 reprises durant la période et a travaillé sur les dossiers relatifs à la situation financière du RRPPUL, à la politique de placement et à la réversibilité automatique de la rente à la conjointe ou au conjoint survivant.

2.3.7 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

BAZIN, Claude (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux)
BILODEAU, Claire (école d'actuariat)
BOULAY, Marcel R. (médecine sociale et préventive) président à compter de décembre 2003
BRISSON, Josée (chimie)
COULOMBE, Daniel (sciences comptables) président jusqu'en décembre 2003 et représentant du Comité exécutif à compter de décembre 2003
JEANRIE, Chantale (fondements et pratiques en éducation) représentante du Comité exécutif jusqu'en décembre 2003
JUHEL, Denis (langues, linguistique et traduction) jusqu'en février 2004
VADEBONCOEUR, Christian (biochimie et microbiologie) à compter de mars 2004

Pendant la période du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2004, le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives s'est réuni à trois reprises pour assurer le suivi des travaux du Comité de gestion des assurances collectives et le renouvellement des polices d'assurance vie et d'assurance santé. Les membres du comité ont aussi contribué à la révision du chapitre 6.4 de la convention collective 2004-2007, et ont assuré un suivi des demandes d'adhérentes et d'adhérents.

2.3.8 Le Comité sur les communications

Le Comité sur les communications était composé de :

FAUCHER, Alain (faculté de théologie et de sciences religieuses) représentant du Comité exécutif jusqu'en novembre 2003

JEANRIE, Chantale (fondements et pratiques en éducation) représentante du Comité exécutif à compter de novembre 2003

KÈGLE, Christiane (littératures)

LAVIGNE, Alain (information et communication)

PARENT, Diane (économie agroalimentaire et consommation), présidente

Le comité a tenu huit rencontres entre le 1^{er} juin 2003 et le 31 mai 2004. Ses activités ont donné lieu à la rédaction de : 1) deux avis portant sur la communication interne avec les membres, dont un spécifique aux caractéristiques d'un éventuel bulletin de liaison; 2) un avis traitant des stratégies et moyens de communication à adopter en vue de valoriser le rôle et l'image des professeures et professeurs de l'Université Laval et 3) un plan de communication en appui à la négociation SPUL/UL. Le comité a également répondu à des demandes ponctuelles du Comité exécutif du SPUL, en regard, notamment, du 30^e anniversaire du SPUL, de la communication avec les médias et du *SPULTIN*.

2.4 Les comités paritaires

2.4.1 Le Comité paritaire des griefs

Les représentants du SPUL au Comité paritaire des griefs étaient :

EVERETT, James (école de psychologie)

LAREAU, André (faculté de droit)

Les membres de ce comité se réunissent à chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage.

2.4.2 Le Comité paritaire sur l'accès à l'égalité

Les représentantes du SPUL au Comité paritaire sur l'accès à l'égalité étaient :

PIETTE, Christine (histoire)

WEST, Gale Ellen (économie agroalimentaire et consommation)

Le comité a tenu six réunions entre le 29 octobre 2003 et le 31 mai 2004. Le comité a travaillé sur les dossiers suivants : 1) distribution d'un dépliant sur le programme d'accès à l'égalité; 2) révision des plans de redressement des unités et préparation de la prochaine révision prévue pour 2004; 3) analyse d'un rapport intérimaire portant sur la question de la conciliation travail/famille; 4) préparation d'une enquête sur la question de la conciliation travail/famille et 5) représentation des femmes parmi les récipiendaires de doctorat d'honneur à l'Université Laval. Outre sa participation aux rencontres du comité, Mme Christine Piette, coprésidente du comité paritaire et également présidente du Comité SPUL de la condition féminine, a été appelée à présenter le programme d'accès à l'égalité lors de la réunion des nouvelles administratrices et nouveaux administrateurs en août 2003 de même que le rapport annuel 2002-2003 du comité paritaire à la vice-rectrice et à la présidente du SPUL, en novembre 2003. La première présentation a été faite en collaboration avec Mme Lise Darveau-Fournier, vice-rectrice aux ressources humaines et la seconde, en collaboration avec Josée Bastien, coprésidente du comité paritaire nommée par la partie patronale.

2.5 Les comités spéciaux

2.5.1 Le Comité de travail sur la propriété intellectuelle

Les représentants du SPUL au Comité de travail sur la propriété intellectuelle étaient :

GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité) représentant du SPUL

THÉRIAULT, Roger (sols et génie agroalimentaire) représentant du SPUL

Le comité fut créé par une lettre d'entente adoptée au Conseil syndical du 22 août 2003.

Le mandat du comité a été la poursuite de la rédaction d'un projet de Règlement sur la propriété intellectuelle. Le comité s'est réuni à 13 reprises pour travailler afin de préparer chacune des rencontres du groupe de travail. Le SPUL a eu recours à cinq avis juridiques de ses procureurs, dont deux écrits pour défendre ses avancés au comité de travail.

Le comité a mis fin à ses travaux le 10 février 2004 avec un projet de Règlement acceptable aux deux parties ainsi qu'à l'ensemble de la communauté universitaire.

2.5.2 Le Comité de préparation à la négociation 2004-200X

Le Comité de préparation à la négociation 2004-200X était composé de :

AUBERT, Marcel (faculté de théologie et de sciences religieuses)

DÉOM, Esther (relations industrielles)

GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité)

Le comité fut créé au Conseil syndical du 22 août 2003. Son mandat s'est terminé le 29 février 2004.

Ce comité s'est réuni 22 fois à compter du 22 août 2003 afin de préparer le projet de convention collective, entériné par le Comité exécutif et adopté au Conseil syndical spécial du 27 février 2004.

Le comité a notamment procédé à une comparaison des demandes formulées à la suite de travaux du Comité de consultation sur la convention collective, pour la négociation 1999-2001, et des gains obtenus dans la convention 1999-2004. L'exercice a permis d'identifier un certain nombre d'éléments qui ont été inclus dans le projet syndical. Le comité a par la suite procédé à un examen approfondi de chaque chapitre de la convention collective 1999-2004. Les membres du comité ont également participé à la tournée du campus en octobre et novembre 2003.

2.5.3 Le Comité d'appui et de stratégie à la négociation 2004-200X

Le Comité d'appui et de stratégie à la négociation 2004-200X était composé de :

AUBERT, Marcel (faculté de théologie et de sciences religieuses)
BAZIN, Claude (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux)
COMEAU, Yvan (école de service social)
DÉOM, Esther (relations industrielles)
DESNOYERS, Serge (pédiatrie)
GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité)
LEMIEUX, Gérald (biochimie et microbiologie), président
TÉTREAU, Sylvie (réadaptation)
VIENS, Chantal (faculté des sciences infirmières)

Le comité fut créé au Conseil syndical spécial du 27 février 2004 pour appuyer le Comité de négociation et le Comité exécutif tout au long de la négociation. Le comité s'est réuni de façon régulière à compter du 17 mars 2004.

2.5.4 Le Comité de négociation de la convention collective 2004-200X

Le Comité de négociation de la convention collective 2004-200X est composé de :

AUBERT, Marcel (faculté de théologie et de sciences religieuses)
COULOMBE, Daniel (sciences comptables) à compter de mai 2004
DÉOM, Esther (relations industrielles)
GOSSELIN, Maurice (école de comptabilité) porte-parole

Le comité fut créé à la réunion du Conseil syndical spécial du 27 février 2004. Tel que convenu dans un protocole signé en décembre 2003 par le SPUL et l'Université Laval, les négociations ont débuté dans la semaine du 22 mars 2004. Le Comité de négociation a rencontré la partie patronale à raison de deux demi-journées par semaine (sauf exception) jusqu'au 31 mai.

Les membres du comité ont également tenu, en moyenne, trois autres rencontres par semaine pour analyser les offres de la partie patronale, en faire le suivi au Comité exécutif, rencontrer les membres du Comité d'appui et de stratégie et préparer les rencontres avec la partie patronale.

2.5.5 Le Comité de gestion des assurances collectives

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

COULOMBE, Daniel (*sciences comptables*), président

BILODEAU, Claire (*école d'actuariat*)

VADEBONCOEUR, Christian (*biochimie et microbiologie*)

Le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur.

Le comité a tenu cinq rencontres au cours de cette période. Chaque rencontre était précédée d'une réunion des membres du SPUL y siégeant. Le principal dossier de l'année était le renouvellement des polices d'assurance vie et d'assurance santé. Le comité a aussi finalisé la brochure décrivant les différentes couvertures des membres du SPUL et réglé quelques cas individuels particuliers.

2.5.6 Le Comité de révision de la charge de travail

Les représentantes du SPUL au Comité de révision de la charge de travail étaient :

TÉTREAUULT, Sylvie (*Réadaptation*)

MATHIEU, Louise (*faculté de musique*), membre substitut

L'année dernière, le comité avait été saisi de huit contestations. Cette année, trois professeures et professeurs ont contesté l'attribution de leur charge de travail devant le comité.

2.5.7 Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles

La représentante et le représentant du SPUL au Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles étaient :

DÉOM, ESTHER (*relations industrielles*)

GOSSELIN, MAURICE (*école de comptabilité*)

Le groupe de travail a été créé par une lettre d'entente incluse à la convention collective 1999-2004. Son mandat est d'évaluer et de modifier au besoin les balises et les critères qui sont utilisés pour l'octroi des primes individuelles.

2.6 Les communications

Le Comité exécutif a mis beaucoup d'énergie à informer régulièrement les professeures et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes que des dossiers spéciaux.

2.6.1 Le SPULTIN

Au cours de l'année 2003-2004, 12 numéros du *SPULTIN* ont été publiés. Deux de ces numéros étaient thématiques et seront sans doute très utiles à nos membres puisqu'ils touchaient les responsabilités et les prérogatives de l'assemblée de l'unité de rattachement ainsi que le fonds de soutien aux activités académiques. Trois numéros découlaient des travaux du CAGI et portaient sur des aspects particuliers de la carrière professorale. Quatre numéros visaient la préparation de la négociation de la convention collective alors que deux numéros « spécial négo » ont été publiés.

À compter de 2003, les *SPULTINS* thématiques récurrents sont envoyés sous forme électronique à tous les membres. Les autres *SPULTINS* sont toujours envoyés sous forme papier.

2.6.2 Le site Internet

Le site Internet du SPUL (<http://www.spul.ulaval.ca>) a servi de toile pour diffuser à nos membres de l'information ponctuelle sur nos activités et a permis également l'accès aux documents pertinents à notre vie syndicale. C'est ainsi que les *SPULTINS*, notre convention collective et les procès-verbaux du Conseil syndical sont disponibles sur ce site. De plus, une rubrique « Info-Négo » a été activée dès le début des négociations avec la partie patronale.

2.6.3 Rencontres avec les professeures et professeurs

Tournée du campus

Une tournée du campus ayant pour thème « Préparation à la négociation de la convention collective 2004-200X » a eu lieu les 21 et 22 octobre et les 3 et 5 novembre 2003. Lors de ces rencontres, les professeures et professeurs des différentes unités ont abordé plusieurs points dont l'aspect non concurrentiel de nos échelles salariales, le taux de renouvellement du corps professoral, l'accroissement de la charge de travail. Les préoccupations exprimées par les professeures et professeurs ont été prises en compte dans l'élaboration du projet de convention collective.

Agrégation et renouvellement de contrat

Une rencontre a eu lieu le 10 juin 2003 entre les membres du Comité exécutif, des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs et les professeures et professeurs qui devaient faire une demande en vue de l'obtention de leur agrégation ou de leur renouvellement de contrat.

Titularisation

Une rencontre d'information a eu lieu le 14 janvier 2004 entre les membres du Comité exécutif, des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs et les professeures et professeurs qui envisageaient de faire une demande de titularisation. James Everett (école de psychologie), président du Comité d'information sur la convention collective et des griefs, et Sylvie Tétréault (réadaptation) ont animé cette rencontre.

Retraite

Le mercredi 19 novembre 2003, un dîner a eu lieu entre les membres du Comité exécutif et les professeures et professeurs qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2002 et le 31 août 2003.

Dîner des agrégés

Le mercredi 4 février 2004, un dîner a eu lieu entre les professeures et professeurs nouvellement agrégés et les membres du Comité exécutif.

Dîner des titulaires

Le mercredi 18 juin 2003, un dîner a eu lieu entre les professeures et professeurs nouvellement titulaires et les membres du Comité exécutif.

2.7 Les relations du SPUL sur le campus

2.7.1 L'Employeur et ses représentants

Au delà des rencontres habituelles entre le SPUL et l'Employeur, comme celles des comités paritaires, les discussions sur la propriété intellectuelle et l'application de la convention collective ont exigé plusieurs rencontres entre des membres du Comité exécutif du SPUL et des membres de la direction de l'Université. Ces échanges ont généralement été fructueux, permettant de prévenir ou de régler certains problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement des différends.

2.7.2 Les autres syndicats et associations du campus

Nous avons maintenu des contacts très étroits tout au long de l'année avec les autres associations et syndicats présents à l'Université Laval. Nous avons tenu plusieurs rencontres avec les dirigeantes et dirigeants de ces syndicats et associations. Il y a également eu un bon nombre de rencontres multipartites à l'occasion des réunions du Regroupement des présidentes et présidents des associations et syndicats de l'Université Laval (RASUL).

Le RASUL, mis sur pied il y a deux ans, regroupe les présidentes et présidents des associations et syndicats de l'Université Laval. Ce regroupement permet d'échanger sur la vie de notre institution et de poser, le cas échéant, des actions d'intérêt commun. Ce regroupement est une première à l'Université Laval.

Comme plusieurs autres syndicats ou associations, le SPUL a apporté son appui au Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval quant à leurs revendications sur la parité salariale avec les chargées et chargés de cours de d'autres universités.

2.8 Situation financière du SPUL au 31 mai 2004

Fonds de fonctionnement

La situation financière du fonds de fonctionnement du SPUL a continué de s'améliorer au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mai 2004. L'exercice 2003-2004 s'est terminé avec un excédent de 153 588 \$. Ce montant s'ajoute à l'actif net de 561 836 \$ au 1^{er} juin 2003. Ce surplus important est inférieur à celui de 2002-2003 qui s'élevait à 284 625 \$. Cette baisse d'excédent s'explique, en partie, par une augmentation des frais juridiques, par les coûts liés à la négociation de la convention collective 2004-2007 et par la tenue des fêtes du 30^e anniversaire du SPUL. Le Comité exécutif a continué à gérer prudemment les coûts d'opération du SPUL. Cet excédent se compare avantageusement à ceux de 83 522 \$ en 2001-2002 et de 7 351 \$ en 2000-2001. L'année 1999-2000 s'était terminée par un déficit de 89 132 \$.

Fonds de réserve

Au 31 mai 2004, les actifs du fonds de réserve s'élevaient à 4 391 222 \$ en comparaison avec 4 151 600 \$ au 31 mai 2003. Ce montant représente près de 4,34 % de la masse salariale. Selon les statuts du SPUL, le niveau normal du fonds de réserve doit représenter l'équivalent de 4 % de la masse salariale des professeures et professeurs membres de l'unité d'accréditation syndicale.

Fonds des prévoyances collectives

Le Comité de gestion des assurances collectives (CGAC) a été créé suite à la signature de la convention collective 1999-2004 entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL), le 29 novembre 2001. Les activités du CGAC ont donc officiellement débuté à cette date. Le SPUL a créé, lors de la dernière révision de ses statuts, le fonds des prévoyances collectives. Étant donné que le SPUL est preneur des polices d'assurances collectives, et que le SPUL contrôle le Comité de gestion des assurances collectives, le fonds des prévoyances collectives a été consolidé aux autres fonds du SPUL.

L'exercice 2003-2004 s'est terminé avec un excédent de 2 850 \$. Au 31 mai 2004, l'actif net du fonds s'élevait à 272 541 \$, et provenait essentiellement de l'apport de 300 000 \$ versé par l'Université Laval lors de la création du CGAC le 29 novembre 2001.

2.9 Les relations du SPUL hors campus

2.9.1 La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Au cours de l'année 2003-2004, la FQPPU a dû composer avec certains retraits de syndicats, dont l'Association des médecins cliniciens enseignants de Montréal (AMCEM), et avec la terminaison du Service optionnel des relations du travail (SORT). Rappelons que le SPUL n'a jamais fait partie du SORT. Un comité spécial a été créé pour analyser la situation. Maurice Gosselin (école de comptabilité), trésorier du SPUL, représentait le SPUL sur ce comité. Un Congrès spécial de la FQPPU s'est tenu, les 15 et 16 avril 2004, afin de discuter de l'orientation de la FQPPU et adopter des modifications à ses statuts, modifications qui ont pour effet d'abolir le SORT.

Le SPUL a été présent aux quatre réunions du Conseil fédéral, mais s'est absenté du Congrès spécial en raison de la négociation. Le SPUL a également préparé et présenté, lors du Conseil fédéral d'octobre 2003, un document sur la solvabilité des régimes de retraite (*SPULTIN*, 7 novembre 2003 volume 14 / No 11). Ce sujet d'intérêt commun à tous les syndicats membres de la FQPPU est devenu un enjeu fédératif.

2.10 Membres associés

Au cours de la dernière année, 35 professeures ou professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des statuts du SPUL, « les membres associés ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information à laquelle les membres réguliers ont droit. ».

3. LE PERSONNEL DU SPUL

La convention collective entre le SPUL et l'AESPUL (Association des employées du SPUL) venait à échéance le 31 mai 2004. Les deux parties avaient cependant convenu, pour éviter que ces négociations ne se déroulent en même temps que celles entre l'Université Laval et le SPUL, de négocier le renouvellement de la convention collective dès l'automne 2003. Michel Lefrançois et Roger Thériault, vice-présidents, ont représenté le SPUL lors de ces négociations. Celles-ci ont débuté en septembre 2003 et se sont terminées en novembre 2003. La convention collective de l'AESPUL a été adoptée au Conseil syndical du 12 décembre 2003 et elle a été signée le mercredi 28 janvier 2004. Elle sera en vigueur jusqu'au 31 mai 2007.

4. LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2004-2005

4.1 La nouvelle convention collective

Avec l'entente de principe pour une nouvelle convention collective 2004-2007 imminente au 31 mai 2004, la première préoccupation du SPUL pour l'année 2004-2005 sera bien sûr de faire entériner cette entente par ses instances, dès qu'elle sera conclue, et de signer la nouvelle convention collective. Il restera ensuite à voir à mettre cette nouvelle convention collective en application. Quelques nouveaux comités de travail conjoints avec l'Employeur seront ainsi mis sur pied. Les diverses modifications convenues à la convention collective 2004-2007 nécessiteront un suivi particulier afin qu'elles produisent les effets escomptés.

4.2 La vie syndicale

Une nouvelle convention collective ne signifie pas la fin de la vie syndicale, au contraire. Au cours de l'année 2004-2005, le SPUL devra se repositionner sur divers sujets. Les mandats et les travaux de certains comités devront être discutés et quelques nouveaux comités créés afin de mieux répondre aux exigences de la nouvelle convention collective.

Les façons de maintenir des relations du SPUL avec les autres syndicats et associations de professeures et professeurs du Québec devront être repensées dans la foulée de la réflexion amorcée sur une possible désaffiliation de la FQPPU.

Par ailleurs, les dossiers internes les plus susceptibles de retenir notre attention sont ceux du harcèlement psychologique et de la santé psychologique au travail sans oublier ceux de l'équité salariale et de la conciliation travail-famille.

Enfin, le SPUL compte bien implanter une publication socioprofessionnelle en complément au *SPULTIN* afin d'accroître le sentiment d'appartenance de ses membres.

4.3 L'information aux membres

Le Comité exécutif continuera de tout mettre en œuvre afin de bien informer les membres du SPUL sur l'application de la convention collective, son renouvellement et les autres sujets d'actualité. Nous continuerons d'expliquer les grandes orientations que s'est données le SPUL dans divers domaines et de susciter les commentaires et les réactions des membres en regard de ces grandes orientations.

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité exécutif remercient les membres du personnel régulier et les employées et employés occasionnels du SPUL pour leur excellent travail et leur support pendant cette dernière année.

Les membres du Comité exécutif remercient également tous les membres du SPUL qui ont consacré temps et énergie au cours de la dernière année à faire valoir le point de vue des professeures et professeurs et à défendre leurs intérêts (voir la liste en annexe). Sans cette participation généreuse et enthousiaste, les réalisations du SPUL n'auraient pu être aussi nombreuses et couronnées d'autant de succès.

Merci à toutes ces collègues et à tous ces collègues.

Esther Déom,
présidente

Le 17 septembre 2004

Annexe : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2003-2004.

Annexe

Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2003-2004

Marcel Aubert Faculté de théologie et de sc. religieuses	Patrick Baker Histoire	Alexandra Bachelor École de psychologie
Claude Bariteau Anthropologie	Alban Baudou Littératures	Claude Bazin Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Berthier Beaulieu Sciences géomatiques	Alain L. Bélanger Anatomie et physiologie	Alain-Yvan Bélanger Réadaptation
Claire Bilodeau École d'actuariat	Gilbert Boss Faculté de philosophie	Christèle Boulaire Marketing
Marcel R. Boulay Médecine sociale et préventive	Manon Boulianne Anthropologie	Sylvain-Georges Bourgoin Anatomie et physiologie
Josée Brisson Chimie	Louise Brisson Biochimie et microbiologie	René C. Gaudreault, Médecine
Paul Cadrin Faculté de musique	Charles Capaday Anatomie et physiologie	Laurence Capus Informatique et génie logiciel
Hélène Cardu Fondements et pratiques en éducation	Madeleine Carreau Pédiatrie	Monique Carrière Réadaptation
André Castonguay Faculté de pharmacie	Mohamed Chahine Médecine	Francine Chaîné École des arts visuels
Pierre-Mathieu Charest Phytologie	Yvan Chouinard Sciences animales	Yvan Comeau École de service social
Marc Constantin Géologie et génie géologique	Hélène Cossette École d'actuariat	Daniel Coulombe Sciences comptables
Huguette Dagenais Anthropologie	Gilles Roland D'Avignon Opérations et systèmes de décision	Dominique Damant École de service social
Esther Déom Relations industrielles	Roger de la Garde Information et communication	Claude Demers École d'architecture
Claire Deschênes Génie mécanique	Josée Desharnais Informatique et génie logiciel	Serge Desnoyers Pédiatrie
Louis-Jacques Dorais Anthropologie	François M. Doré Médecine	Daniel Dostaler Phytologie
Carl Duchesne Génie chimique	Stéphane Duchesne Études sur l'enseignement et l'apprentissage	Michel A. Duguay Génie électrique et génie informatique
James Everett École de psychologie	Alain Faucher, Faculté de théologie et de sc. religieuses	Robert Faure Pédiatrie
André Fortin Mathématiques et statistique	Josée Fortin Sols et génie agroalimentaire	Michel Frenette Biochimie et microbiologie
Gilles Gagné Sociologie	Laimonis Gailis Médecine	Isabelle Galibois Sc. des aliments et nutrition

Jacques Gallichand Sols et génie agroalimentaire	Rosa Galvez-Cloutier Génie civil	Udaya S. Ganguly Génie électrique et génie informatique
Antoine Gautier Opérations et systèmes de décision	Jean-Philippe Gervais Économie agroalimentaire et consommation	Luc Giasson Faculté de médecine dentaire
Jean-Jacques Gislain Relations industrielles	Claude Gosselin Génie mécanique	Maurice Gosselin École de comptabilité
Sylvain Goudreau Génie mécanique	Frédéric Gourdeau Mathématiques et statistique	Martin Grenon Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
Gabriel Hamel Faculté de musique	Thérèse Hamel Fondements et pratiques en éducation	Matthew Hatvany Géographie
Marc Hébert O.R.L.O.	Diane Huot Langues, linguistique et traduction	Robert Hurley Faculté de théologie et de sc. religieuses
Talbot Charles Imlay Histoire	Chantale Jeanrie Fondements et pratiques en éducation	Julianna Juhász Faculté de pharmacie
Denis Juhel, Langues, linguistique et traduction	Margot Kaszap Études sur l'enseignement et l'apprentissage	Bernard Keating Faculté de théologie et de sc. religieuses
Christiane Kègle Littératures	John Gordon Kingma Médecine	Richard Kinkead Pédiatrie
Mamadou Tadiou Kone Informatique et génie logiciel	Yves Labelle Biologie médicale	Claude Labrie Anatomie et physiologie
Marie J. Lachance Économie agroalimentaire et consommation	Roch Laflamme Relations industrielles	Serge Laflamme Faculté de musique
Robert Lagacé Sols et génie agroalimentaire	Pierre-Philippe Lagassé Médecine sociale et préventive	Gisèle Lapointe Sc. des aliments et nutrition
Paul-André Lapointe Relations industrielles	André Lareau Faculté de droit	Frédéric Laugrand Faculté de théologie et de sc. religieuses
Marguerite Lavallée École de psychologie	Alain Lavigne Information et communication	Luc Lebel Sc. du bois et de la forêt
Chantal Leclerc Fondements et pratiques en éducation	Anh Leduy Génie chimique	Michel Lefrançois Sciences animales
Gérald Lemieux Biochimie et microbiologie	Gilles Leroux Phytologie	June Marchand Information et communication
Richard Martel Sc. des aliments et nutrition	Louise Mathieu Faculté de musique	Didier Méhu Histoire
Éric Morin Faculté de musique	Roberta Mura Études sur l'enseignement et l'apprentissage	Luc Nadeau École de comptabilité

François Nault Faculté de théologie et de sc. religieuses	Thanh Tung Nguyen-Dang Chimie	Manon Niquette Information et communication
Denise Ouellet Sc. des aliments et nutrition	Suzanne Paquette Sciences comptables	Paul-Victor Paré École de comptabilité
Diane Parent Économie agroalimentaire et consommation	Pierre Pelletier Études sur l'enseignement et l'apprentissage	Michel Pézolet Chimie
Christine Piette Histoire	France Plante Sciences géomatiques	Jean-Bernard Pocreau École de psychologie
André Potvin École d'architecture	Roxane Pouliot Faculté de pharmacie	François Richard Sciences animales
Marc J. Richard Génie mécanique	André Richelieu Marketing	Benny Rigaux-Bricmont Marketing
Claude Roberge Biologie médicale	Jean-Loup Robert Génie civil	Jean Robitaille Économie agroalimentaire et consommation
Michel Rocheleau Géologie et génie géologique	Manuel Jose Rodriguez-Pinzon Aménagement	Mahmoud Rouabhia Faculté de médecine dentaire
Denis Roy Physique, génie physique et optique	Christian Salesse O.R.L.O.	Patrick Savaria Finance et assurance
Jean-Jacques Simard Sociologie	Tatjana Stevanovic Janezic Sc. du bois et de la forêt	Lise Tessier École de service social
Sylvie Tétreault Réadaptation	Roger Thériault Sols et génie agroalimentaire	Carole Thivierge Sciences animales
Nicole Tourigny Informatique et génie logiciel	Manon Truchon Relations industrielles	Daniel Turcotte École de service social
Jean Turgeon Faculté de droit	Christian Vadeboncoeur Biochimie et microbiologie	Pierre Valois Fondements et pratiques en éducation
Marie-Hélène Vandersmissen Géographie	Chantal Viens Faculté des sc. infirmières	Paul Y. Villeneuve Aménagement
Philippe Voyer Faculté des sc. infirmières	Gale Ellen West Économie agroalimentaire et consommation	